



### **ET ça continue... !!!**

Après le 1<sup>er</sup> décembre où les salariés se sont exprimés, vous vous souvenez peut être pas...c'était un truc comme ça... : « Y en a marre Mme... on veut des sous !!! »... Après l'épisode du séminaire de VARS, vous renoncez aux cadeaux de Noël qu'habituellement la direction distribuait aux enfants des salariés... il restait un peu d'humanité chez B2S AIX que vous venez de balayer !!! Après nous avoir dit que nous avons été augmenté de 35% sur 9 ans, qu'on a déménagé pour améliorer les conditions de travail des salariés, aujourd'hui vous nous dites que vous accordez aux NAO une prime de 265 euros... Et si on arrêta un peu la démagogie et qu'on soit un peu plus honnêtes vis-à-vis des salariés... Reprenons :

- Augmentation de 35% sur 9 ans : Ne s'agit il pas de l'augmentation légale du SMIC cumulé sur 9 ans
- Déménagement pour améliorer les conditions de travail des salariés : Attendre 9 ans pour se soucier des conditions de travail... Vous nous avez dit que pour le même nombre de position, nous n'aurions pas déménagé !!! Soucieux des conditions de travail... ou soucieux d'augmenter votre chiffre d'affaire et de bénéficier des subventions ???
- Prime NAO de 265 euros : pour rappel, il s'agit d'une négociation obligatoire !!! Cette prime est le fruit d'une négociation (le terme plus exact serait « chantage ») entre les syndicats et la direction (d'ailleurs les aveux de la direction suite à notre dernier tract « coupable » la direction nous a clairement dit que si elle avait su, elle n'aurait pas signé le chèque des NAO ! » soit aucune prime exceptionnelle !!!)...

Parlons peu et bien : Après avoir revus les primes d'orange AT et ses conséquences (nombre croissant de personnes bloquantes pour la prime et déplaçonnement jamais atteint si un des critères n'est pas gelé), vous vous attaquez aux primes des autres prestations (toujours de plus en plus difficiles, n'assurant aucun minimum !). Et nous savons que revoir la prime (à la baisse soit sur le montant ou soit sur le nombre) était l'un de vos objectifs !!!

Expliquons aux salariés comment vous faites passer (forcer) vos décisions sans prendre en compte l'avis des salariés (au travers des élus): le CE a un rôle économique et se positionne sur les décisions de l'entreprise. Le CE est composé de 5 membres dont 4 du collège employé et 1 membre du collège cadre. Si un seul membre élu se prononce la décision est validée et comme par hasard à chaque décision concernant le collège employé (comme pour la prime Orange AT par exemple) c'est le seul élu cadre qui se prononce pour les employés !!! Belle preuve de démocratie et d'aucune reconnaissance de l'avis des élus du collège employé!!! Il s'agit à chaque fois d'un hold-up !!!

Nous demandons de revoir les critères de prime orange, la non application des nouveaux systèmes de prime des autres prestations, la mise en place d'une commission d'établissement des critères de prime (comme cela était le cas sous la direction de Mr Kozelko.D) !!! Sachez qu'on est déterminé et qu'on ne lâchera rien !!!

**Stop !!! Arrêtez de nous prendre pour des c... !!!**

**Notre équipe SUD (Kader, Miloud, Lahdi, Monder et Sofiane) est et restera à vos côtés.**

**Pour tout renseignements n'hésitez pas à nous contacter : [sud.b2s.aix@gmail.com](mailto:sud.b2s.aix@gmail.com)**